

EDITORIAL

NE PAS BAISSER LES BRAS !

ON DISAIT AUTREFOIS voyager « aux frais de la princesse » pour dire de quelqu'un qu'il se déplaçait aux frais de l'Etat. On doit dire maintenant voyager aux frais de Bolloré puisque c'est ce grand patron qui finance désormais les vacances de notre président et de sa compagne du moment.

Il est vrai que le revenu personnel annuel (salaire brut, avantages en nature, plus values réalisées des stocks options) de l'ami Vincent s'est monté, en 2006, à 9,5 millions d'euros soit 788 années de SMIC. Malgré cette performance, Bolloré n'arrive qu'en 4ème position parmi les PDG français. Le gagnant est Louis Schweitzer (Renault) avec 11,9 millions d'euros. C'est ce même Louis Schweitzer qui est devenu Président de la HALDE : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité.

Mais outre ces revenus, les grands patrons touchent aussi les dividendes des actions qu'ils possèdent et cette fois le champion est un autre ami de Nicolas, Bernard Arnault (LVMH) qui a encaissé, en 2006, 326 millions d'euros soit 27 031 années de SMIC.

Pour ces « travailleurs », une augmentation de 15 % en un an est chose courante. Pour certains autres, ceux qui ont cru au slogan « travailler plus pour gagner plus », il reste l'espoir ! Mais, peu à peu, le brouillard se dissipe et, malgré les efforts désespérés d'une presse aux ordres du Président, la vérité va apparaître aux français.

Ce pouvoir considère que l'intérêt de la France se confond avec les intérêts des quelques transnationales « françaises » et il veut nous persuader que le néolibéralisme est le remède à nos problèmes.

L'AVENIR DES RETRAITES SACRIFIE, l'Université française ouverte aux appétits privés, les services publics mis à l'encan, après les 13 milliards de cadeaux fiscaux à quelques milliers de nantis, c'est le bilan de quelques mois du gouvernement Fillon.

Pour contenter 90% des français, Sarkozy ne dispose plus que de fausse monnaie et 2008 va être une année très difficile.

Face à l'offensive de la contre révolution néolibérale qui déferle sur notre pays, le syndicalisme de contestation sociale se bat courageusement et de façon efficace mais il ne peut que limiter la casse, car derrière chaque conflit se dissimule la question fondamentale : une scandaleuse répartition des richesses. En 2006, la part salariale représentait 66,5 % du PIB, contre 76,8 % en 1981 : appliqué au PIB de l'année dernière, ce recul représente 180 milliards d'euros.

CONSTRUIRE UNE AUTRE POLITIQUE pour notre pays, ce devrait être la préoccupation urgente d'une opposition... mais pour le moment il s'agit de « gagner » les municipales.

Dans un tel contexte, l'action d'ATTAC n'est pas facile. Nous sommes engagés sur plusieurs fronts et notamment dans un combat pour obtenir un référendum sur le traité modificatif européen, nouvelle version de feu le TCE rejeté par les français, mais nous constatons qu'on ne retrouve pas l'unité de mai 2005. Nous l'avons vérifié lors de l'initiative du 12 décembre à Clermont-Ferrand.

Nous ne baissons pas les bras pour autant. Le succès de notre Université d'automne qui, avec la présence d'ATTAC Regensburg, a démontré la dimension européenne de notre mouvement, a été pour nous un encouragement.

A ceux qui pensent qu'il est impossible de changer les choses, rappelons cette maxime de Confucius : « Celui qui déplace les montagnes, c'est celui qui commence à enlever les petites pierres. »

BONNE ANNEE A TOUS.

Claude VALLENET



REFERENDUM SUR LE TRAITE EUROPEEN

➔ ATTAC 63 S'EST ADRESSE AUX PARLEMENTAIRES DU DEPARTEMENT



Le 6 novembre 2007, ATTAC 63 a adressé aux 9 parlementaires du Puy-de-Dôme la lettre type d'ATTAC France qui se termine par le paragraphe suivant :

« C'est pourquoi

ATTAC France juge indispensable que ce traité soit soumis à référendum, comme le demande une très grande majorité des Françaises et des Français. En tant que parlementaire, vous pouvez infléchir le choix du Président de la République afin de recourir à la ratification par référendum. Pour cela vous pouvez publiquement vous engager à vous opposer à ce texte s'il devait passer au Parlement ou s'il devait nécessiter une modification de la Constitution française en congrès. ATTAC souhaite connaître votre position sur cette question et plus spécifiquement savoir si vous êtes prêt à vous engager contre l'adoption du traité modificatif européen par voie parlementaire. »

A la date de parution de ce bulletin, 5 réponses nous sont parvenues :

➔ le 12 novembre, **Michel CHARASSE**, ancien ministre, sénateur socialiste.

Dans une lettre très intéressante et très détaillée, il affirme notamment : « J'ai toujours pensé que les traités les plus importants et ceux qui engagent réellement la France pour longtemps, devaient être ratifiés par référendum. C'était d'ailleurs ma position déjà en 1992, lorsque j'ai appartenu au Gouvernement qui a négocié le Traité de Maastricht et qui l'a soumis pour ratification au peuple français. (...) Que la ratification ait lieu par voie référendaire ou par voie parlementaire, je n'approuverai pas le Traité de Lisbonne pour les mêmes motifs qui m'ont conduit à voter contre le précédent traité institutionnel. »

Il conteste essentiellement « la Charte des prétendus Droits fondamentaux de l'Union » (elle instaure des règles contraires à notre tradition de laïcité) et « la confirmation du statut de totale indépendance de la Banque européenne. »

➔ le 12 novembre, **Jean-Paul BACQUET**, député socialiste.

Il rappelle sa prise de position pour le NON le 29 mai 2005.

« Je persiste à croire aujourd'hui que ne pas organiser un nouveau référendum pour consulter les Françaises et les Français sur leurs aspirations en matière européenne est une erreur fondamentale... Par

conséquent, je ne participerai pas au vote pour l'adoption du traité modificatif par voie parlementaire. »

➔ le 20 novembre, **Jean MICHEL**, député socialiste.

« Je suis contre l'adoption du traité simplifié par voie parlementaire. Je m'opposerai donc à la révision constitutionnelle et à la ratification. »

➔ le 13 décembre, **Alain NERI**, député socialiste.

« Je pense comme vous que le nouveau projet de traité doit être soumis au référendum. Je suis d'ailleurs signataire de l'appel du Comité National pour un Référendum »

➔ le 3 janvier, **Louis GISCARD D'ESTAING**, député UMP.

« Je souhaitais vous préciser que la négociation d'un traité européen simplifié, ainsi que sa ratification par voie parlementaire, avaient été abordées dans le programme présidentiel de Monsieur Nicolas SARKOZY.

Au deuxième tour des élections présidentielles, Nicolas SARKOZY a été élu à une large majorité - plus de 53 % des suffrages exprimés. Alors qu'il avait été clair sur ses intentions, la démocratie a été respectée.

Par ailleurs, le traité simplifié n'est pas une Constitution. Les éléments les plus représentatifs de l'ancien traité constitutionnel, mais aussi les plus contestés, tels que la création de « lois européennes » ou les symboles de l'Union, ont été supprimés... »

Il estime que le nouveau traité débloque les institutions européennes qui deviennent plus démocratiques et plus efficaces. Parmi les mesures du traité, il cite notamment la mise en place d'un Haut représentant pour les affaires étrangères, la politique de sécurité, la Charte des droits fondamentaux.

N'ont pas répondu : les députés André CHASSAIGNE (Communiste) et Odile SAUGUES (Socialiste) et les sénateurs Jean Marc JUILHARD (UMP) et Michèle ANDRE (socialiste)

Le contenu complet des réponses est sur le site d'ATTAC 63.

➔ PETITION

Signez l'appel du Comité National pour un Référendum sur le site www.nousvoulonsunreferendum.eu

➔ DEPLACEMENT A VERSAILLES

A l'occasion de la tenue du Congrès des Parlementaires, le 4 février, une manifestation est prévue. Pour y participer, certains camarades d'Issoire organisent un déplacement en car. Pour plus de renseignements, contactez **Louis PICARD** (04 73 71 50 57) ou **J-Yves PIOLET** (04 73 89 61 16).

LA 8^{EME} UNIVERSITE D'AUTOMNE D'ATTAC 63 A ETE UN REEL SUCCES

SUR L'ENSEMBLE DE CETTE JOURNEE du 1^{er} décembre 2007, l'université a regroupé environ 70 participants, en majorité des adhérents d'ATTAC 63 mais aussi des membres d'autres comités (Moulins, Saint Etienne) et des non adhérents.



En ouvrant les travaux, Claude a rappelé qu'ATTAC 63 avait toujours eu comme première priorité la formation de ses adhérents. Il a ensuite présenté nos deux invités : Aurélie TROUVE, coprésidente d'ATTAC France, et Irmgard FREIHOFFER, représentante d'ATTAC Regensburg.

La matinée a été consacrée au débat sur l'Europe. Trois intervenants se sont succédés. Marc

CHOVIN a dénoncé l'orientation néolibérale de la construction européenne. Aurélie a, pour sa part, démontré que le nouveau traité était une copie conforme de l'ancien TCE, rappelé notre exigence d'un référendum et présenté les revendications des ATTAC d'Europe en matière de construction européenne. Après une courte présentation d'ATTAC Allemagne (18 600 adhérents), Irmgard a montré, sur quelques exemples, comment l'absence d'Europe sociale pénalisait les travailleurs allemands.

A 13 H 45, après le repas, les présents ont assisté à un sketch très réussi. Jacky, Johann et Gaëlle ont présenté une parodie de journal télévisé (sur la chaîne «Télé MEDEF 1»), journal interrompu au bout de 10 minutes par l'irruption d'un groupe de «ramoneurs» mécontents.

Les trois ateliers prévus se sont tenus à partir de 14 H 15. Vous trouverez le compte-rendu de deux d'entre eux ci-dessous (le 3^{ème} atelier vous sera présenté dans le prochain Attac en lignes).

Avant son départ, à 17 H 15, Aurélie a rappelé la nature et les objectifs d'ATTAC puis Claude a conclu la journée en présentant les prochains rendez-vous concernant l'action pour le référendum, les conférences et Ciném'attac.

ATELIER 1 : POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE, QUELLES POLITIQUES POUR DEMAIN ?

Avec Aurélie Trouvé, co-présidente d'Attac,
agronome et membre de la Société Française d'Economie Rurale.

AURELIE TROUVE RETRACE tout d'abord l'évolution de l'agriculture contemporaine : l'augmentation de la production et de la productivité entraînant l'intensification de l'emploi d'engrais, d'intrants et de la mécanisation ; l'augmentation du capital par rapport à la terre et à l'homme ; la diminution du nombre des exploitations ; la mise en place de la PAC et ses conséquences ; l'alliance des intérêts néo-mercantiles et néo-libéraux ; le démantèlement des outils de marché ; et la mainmise des grandes centrales sur les marchés alimentaires. En conclusion, **la politique agricole actuelle est dans une véritable impasse.**

QUE FAIRE ?

Il faut d'abord **réaffirmer certains principes essentiels** et fondamentaux :

- Droit à la souveraineté alimentaire : chaque Etat doit pouvoir définir sa propre politique agricole, à condition que ce la ne nuise pas aux pays tiers.
- Droit à une alimentation suffisante et saine et à un environnement sain : c'est le premier des droits humains.
- Préservation des ressources naturelles.

➡ Lutte contre la pauvreté rurale (80% des malnutris dans le monde sont des paysans).

QUELLES ALTERNATIVES PEUT-ON ENVISAGER ?

- Ⓜ Faire le lien entre le local et le global.
- Ⓜ Réaffirmer la souveraineté et la sécurité alimentaires (qui sont 2 choses différentes).
- Ⓜ Arrêter toutes les formes de « dumping ». Mener une politique de stabilisation des marchés pour permettre d'avoir un revenu agricole suffisant tenant compte des coûts réels de production.
- Ⓜ Arrêter les accords de partenariat économiques bilatéraux qui avantagent les pays puissants et dominateurs. Mettre en place une régulation internationale dans le cadre de l'ONU et de ses organes : BIT (Bureau International du Travail), FAO, OMS...
- Ⓜ Etablir une taxation variable sur les produits importés en tenant compte des prix intérieurs.
- Ⓜ Arriver à des accords mondiaux sur les prix des produits tropicaux, qui ont chuté, pour garantir aux agriculteurs de ces pays des prix tenant compte des coûts de production.
- Ⓜ Accorder un soutien significatif aux zones défavorisées où la diminution du nombre d'exploitations agricoles est encore plus forte.

- Ⓜ Interdire tout brevetage sur le vivant et en particulier les Plantes génétiquement Modifiées.
- Ⓜ Soutenir les pratiques écologiques, en donnant par exemple des subventions directes pour orienter l'agriculture vers un modèle respectueux de la biodiversité et de l'environnement.
- Ⓜ Etablir des contrôles sanitaires et phytosanitaires.
- Ⓜ Démocratiser les instances agricoles et aller vers une co-gestion de l'agriculture par les consommateurs.
- Ⓜ Réguler le foncier (les SAFER, en France, étant de plus en plus vidées de leur sens et même parfois privatisées).
- Ⓜ Changer la recherche agricole actuelle, coupée du public et trop soumise au privé.
- Ⓜ Mettre en place un autre enseignement agricole et une politique nationale d'information alimentaire indépendante des groupes de pression agro-alimentaires.

Au cours de l'exposé, de nombreuses interventions ont eu lieu, apportant des éléments de discussion ou d'information. Ce qui a donné un atelier très vivant, instructif et intéressant.

Compte-rendu réalisé par Chantal COMBEMOREL.

ATELIER 2 : REGARDS CROISES SUR LES SYSTEMES EDUCATIFS FRANÇAIS ET ALLEMANDS

Avec Irmgard Freihoffer, responsable d'Attac Regensburg, et Claude Vallenet, président d'Attac 63

21 PARTICIPANTS, principalement étudiants ou enseignants, dont plusieurs responsables syndicaux, ont assisté à cet atelier.

Claude et Irmgard ont fait chacun un exposé sur les systèmes éducatifs de leur pays respectif.

On a pu noter **quelques différences importantes** entre les deux systèmes :

➡ En Allemagne, il n'existe pas d'écoles maternelles alors qu'en France ces écoles regroupent la quasi-totalité des enfants de 3, 4 et 5 ans. Cette situation peut être une des causes de l'écart important entre le taux de fécondité des françaises (1,9) et celui des allemandes (1,3).

➡ En France il y a pratiquement un tronc commun pour les élèves jusqu'à la sortie du collège, à l'âge de 15 ans. En Allemagne, après 4 ans d'école primaire, c'est-à-dire à l'âge de 10 ans, les élèves sont répartis entre « l'école principale » (scolarité de 5 ans), le « collège » (6 ans) ou le lycée (8 ans). Cette orientation entraîne de grandes disparités suivant l'origine sociale des enfants ou leur zone de résidence (rurale ou urbaine).

➡ En Allemagne, ce sont les Länders qui sont maître d'œuvre en matière d'éducation (la Bavière pour Regensburg).



La discussion a mis en évidence les différences de conditions entre les enseignants des deux pays. En Allemagne, les enseignants, comme les autres fonctionnaires, n'ont pas le droit de grève et ont un service un peu plus court que celui de leurs collègues français.

Le GEW (dont Irmgard est responsable pour le Haut Palatinat) est le seul syndicat véritable. Sa représentativité varie suivant les Länders.

Dans une dernière partie, Claude a expliqué les dangers de la loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités) du 10 août 2007. En permettant aux Etablissements d'enseignement supérieur de créer en leur sein des « fondations », c'est-à-dire des organismes pouvant recueillir et gérer des fonds privés, la loi ouvre la porte à la marchandisation de l'Université française.



PRODUIRE ET CONSOMMER SANS OGM

AVEC L'ANNONCE de l'activation de la clause de sauvegarde sur le maïs OGM Monsanto 810, le mouvement des grévistes de la faim s'est arrêté samedi 12 janvier à midi. Les 7 grévistes de la faim qui étaient au local d'AC à Clermont Ferrand ont donc commencé à se réalimenter, tout en savourant cette victoire.

La mobilisation continue toutefois, sur le contenu de la future loi qui doit garantir de produire et de consommer sans OGM. Elle se poursuivra dans les semaines qui viennent avant le débat au Sénat le 5 février.

Vous pouvez toujours signer et faire signer la pétition pour la liberté et le droit de produire et consommer sans OGM, sur le site www.stop-ogm.org, pour que le gouvernement continue de respecter les engagements pris lors du Grenelle de l'Environnement....

AGENDA JANVIER - FEVRIER - MARS 2008

VIE INTERNE

Mercredi 20 février à 20 H, au siège.
CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ATTAC 63.

Vendredi 21 mars à 20 H 30, salle Louis Duclos
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ATTAC 63

CINEM'ATTAC

En collaboration avec l'association « Paroles de Bibs », ATTAC 63 organise la projection de films militants. C'est pour nous l'occasion de jouer notre rôle d'association d'éducation populaire en informant et en proposant des débats après chaque film.

Mercredi 23 janvier à 20 H 30, Salle Louis Duclos, rue Gaspard Monge, Quartier Saint-Jacques à Clermont-Ferrand
PROJECTION DE THOMAS SANKARA, L'HOMME INTEGRE, film documentaire de Robin SHUFFIELD -2006, 52 minutes
« Oser inventer l'avenir ». Tel se résumait le combat de Thomas SANKARA quand il était à la tête de son pays, le BURKINA FASO, de 1983 à 1987.

Le débat sera animé par Seydou OUEDRAOGO, Burkinabé, économiste et militant panafricaniste.

Mercredi 30 janvier à 20 H 33, Salle de la Baie des Singes, 6 Av. de la République à Courmon d'Auvergne

PROJECTION DU FILM LA REVOLUTION NE SERA PAS TELEVISEE de K. BARTLEY et D. O'BRIAN, 2004, 50 minutes.

Les réalisateurs, journalistes de la télévision irlandaise, se trouvent au palais présidentiel lors du déclenchement du coup d'état contre CHAVEZ, le 12 avril 2002. Ce film explique comment ce putsch fut le résultat d'une conspiration et il permet de comprendre le rôle de certains médias. Il montre aussi le soulèvement du peuple vénézuélien pour défendre la démocratie.

CONFERENCES

En partenariat avec ATTAC 63, l'association Le Temps des Cerises organise, à l'Ecole Supérieure de Commerce, 4 Bd Trudaine à Clermont-Ferrand, les conférences suivantes :



Jeudi 24 janvier à 20 H 30

LE NOUVEL ORDRE PROLETAIRE. LE MODELE SOCIAL FRANÇAIS FACE A L'INSECURITE ECONOMIQUE
Avec Jean RIGAUDIAT, Haut fonctionnaire.

Jeudi 31 janvier à 20 H 30

UN AUTRE MARXISME POUR UN AUTRE MONDE
Avec Gérard DUMENIL, Economiste, Directeur de Recherche au CNRS, membre du Conseil scientifique d'ATTAC.

Jeudi 14 février à 20 H 30

MIGRATIONS ET MONDIALISATION
Avec Jean MAGNIADAS, syndicaliste, Docteur en Sciences économiques, membre du Conseil Economique et Social.

Jeudi 21 février à 20 H 30

LE PANAFRICANISME : L'UTOPIE SECLAIRE DE L'UNITE AFRICAINE
Avec Seydou OUEDRAOGO, économiste. Ancien dirigeant du Mouvement panafricaniste universitaire.

Jeudi 13 mars à 20 H 30

NEOLIBERALISME VERSION FRANÇAISE
Avec François DENORD, sociologue et historien.



ASSEMBLEE GENERALE D'ATTAC 63



VOUS ETES TOUS INVITES

A L'AG D'ATTAC 63

QUI AURA LIEU LE :



VENDREDI 21 MARS 2008 A 20 H 30
Salle Louis Duclos, rue Gaspard Monge,
Quartier Saint-Jacques à Clermont-Ferrand

ORDRE DU JOUR :

-  Rapport d'activité
-  Rapport financier
-  Discussion sur l'orientation et les perspectives d'action
-  Elections au Conseil d'Administration

A partir de 19 H, pour ceux qui le désirent, repas en commun où chacun apportera « ses spécialités ». Les boissons seront fournies par le Comité.

N.B : ✓ Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez, conformément à nos statuts, donner procuration à un autre membre de l'association.

✓ Un appel à candidatures est lancé pour l'élection du Conseil d'Administration. Les nouvelles candidatures seront recueillies à l'Assemblée Générale.



COTISATIONS 2008

UN BULLETIN D'ADHESION (ou de ré-adhésion) est encarté dans ce numéro d'ATTAC EN LIGNES.

L'adhésion se fait par année civile et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national.

Pour ré-adhérer, vous pouvez aussi utiliser le bulletin pré-rempli joint au bulletin national LIGNES D'ATTAC arrivé fin décembre 2007.

Si vous avez déjà versé votre cotisation 2008, utilisez le bulletin ci-joint pour recruter un nouvel adhérent.

Si vous ne souhaitez pas régler votre cotisation prochainement, conservez soigneusement ce bulletin pour accompagner votre versement dans le courant de l'année 2008.

SOMMAIRE

	EDITO : NE PAS BAISSER LES BRAS	1
	REFERENDUM SUR LE TRAITE EUROPEEN.....	2
	8 ^{EME} UNIVERSITE D'AUTOMNE D'ATTAC 63	3-4
	PRODUIRE ET CONSOMMER SANS OGM.....	5
	AGENDA JANVIER-FEVRIER-MARS	5
	ASSEMBLEE GENERALE D'ATTAC 63.....	6
	COTISATIONS	6